

## PROGRAMME

### Les accidents du travail dans le BTP

- Importance et enjeux économiques.
- Rôles des acteurs de la prévention.

### Evolution de la réglementation française

- Transcription de la réglementation européenne dans le droit français.
- Articulation des différentes obligations.
- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
- Notion de l'Unité de Travail.
- Coordinateur SPS.
- Plan de prévention.
- Etudes des cas pratiques.

### Responsabilités des entreprises intervenantes et des entreprises utilisatrices

- Les responsabilités civiles et pénales.
- La délégation de responsabilité.

### L'Evaluation des Risques Professionnels

- Les principales causes des accidents.
- Inventaire des risques et évaluation par Unité de Travail.
- Evaluation du niveau de risque de l'entité.
- Hiérarchisation des risques à prévenir.
- Définition des priorités d'actions.

### Approches d'analyses à priori des risques dans le bâtiment

- Les risques spécifiques aux travaux de bâtiment :
  - risque de chute de hauteur,
  - manutentions, livraisons de matériaux,
  - produits chimiques et cancérigènes,
  - Bruit, ...
- Evaluation du niveau de sécurité et conformité d'un bâtiment quelconque.

### Le document unique d'évaluation des risques

- Importance de l'évaluation des risques.
- Constitution du dossier : document à intégrer au dossier.
- Exemple de Document unique.

### LE PLAN DE PRÉVENTION

- Les chantiers clos et indépendants.
- Les chantiers non clos et indépendants.
- Définitions et terminologie.
- Rôle des chefs d'entreprise.
- Mesures de prévention préalables, inspection commune.
- Echange d'informations, analyse des risques.
- Mesures arrêtées en commun.
- Arrêté du 19 mars 1993, liste des travaux dangereux.
- Mesures de prévention pendant l'exécution des opérations, coordination.
- Locaux et installations à l'usage des salariés des entreprises extérieures.
- Rôle et importance des institutions représentatives du personnel.

### Construction d'une trame de plan de prévention

## MISE EN ŒUVRE DE LA SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS EN SITE OCCUPÉ

Obligations réglementaires :  
SPS - PLAN DE PRÉVENTION.



### Code S117

2 jours

Tarifs : 1005 € HT  
(repas du midi compris)

Dates :

25 et 26 Mars 2008

OU

23 et 24 Septembre 2008

### OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation.
- Etre capable d'identifier les risques professionnels à priori.
- Mettre en oeuvre le document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Gérer les risques générés par la coactivité.
- Mettre en oeuvre le plan de prévention lors des travaux en site occupé : entreprise intervenante, entreprise utilisatrice.

### PERSONNES CONCERNÉES

- Responsables appelés à gérer la sécurité des travaux dans l'entreprise.
- Responsables de la maintenance des bâtiments, responsables sécurité, entreprises intervenantes ou entreprises utilisatrices.

### PÉDAGOGIE

- Apports de connaissances et d'outils méthodologiques, débats, exemples pratiques de document unique et de plan de prévention.

### ANIMATEUR

- Jean-Marc ROMANELLO, Formateur de Coordonnateurs SPS.



Tél. : 01 30 85 24 90 / 01 30 85 24 09  
Fax : 01 30 85 24 87